



DEMANDE DU REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

Année universitaire 2025-2026

A compléter pour le : 12 septembre 2025 (semestres impairs ou année) 14 janvier 2026 (semestres pairs)

Le régime spécial d'études s'adresse aux étudiants <u>qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre la totalité des enseignements</u>. Le régime spécial d'études peut être obtenu pour tout ou partie des enseignements. L'acquisition des connaissances et des compétences est alors évaluée par des contrôles terminaux.

En cas d'attribution du RSE, celui-ci n'est plus révocable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer. L'autorisation de dispense d'assiduité n'interdit pas la présence aux TD. Toutefois, aucune note de contrôle continu ne pourra être prise en compte.

- (1) ()
Téléphone :
Parcours :
PIECES A FOURNIR :
 Copie du contrat de travail pour les CDD. Copie du contrat de travail et attestation récente de l'employeur pour les CDI. Planning visé par le responsable de l'entreprise.
- Attestation du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante.
Attestation du statut de sportif de haut niveau délivrée par le département de haut niveau.
- Décision émanant de la passerelle handicap.
- Copie du certificat de scolarité.
- Attestation émanant des autorités judiciaires.
- Copie du livret de famille.
- Copie du relevé de notes.
les justificatifs nécessaires : ents du semestre □ impair □ pair (à préciser)
adresse etu.univ-orleans.fr). L'étudiant se doit de vérifier l 'études. s d'attribution du RSE.

DEMANDE DE REGIME SPECIAL D'ETUDES

Motivation de la demande

Avis du responsable de la formation	Décision du Chargé de mission
Avis du responsable de la formation	Décision du Chargé de mission Formations et Pédagogie
Avis du responsable de la formation Avis sur la demande de RSE	Décision du Chargé de mission Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE
Avis sur la demande de RSE	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE
	Formations et Pédagogie
Avis sur la demande de RSE	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE
Avis sur la demande de RSE	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE
Avis sur la demande de RSE □ Favorable □ Défavorable	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE ☐ Accord ☐ Refus
Avis sur la demande de RSE □ Favorable □ Défavorable	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE Accord Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE □ Favorable □ Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE ☐ Accord ☐ Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE □ Favorable □ Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE Accord Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE Favorable Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE Accord Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE Favorable Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE Accord Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE Favorable Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE Accord Refus Motif en cas de refus :
Avis sur la demande de RSE □ Favorable □ Défavorable Motif en cas d'avis défavorable :	Formations et Pédagogie Décision relative à la demande de RSE ☐ Accord ☐ Refus Motif en cas de refus :